

GRANDES REGATES INTERNATIONALES

Le Club Trois Etoiles organise, pour le dimanche 26 mai à trois heures précises, sur le canal de Roubaix (Blanc-Seau), les grandes régates internationales. Première course. — Embarcations bordant deux avirons en pointe avec barreur (Juniors), parcours 1,200, 2 virages. 2e course. — Embarcations, bordant deux avirons en couple (Juniors) parcours 1200 mètres, 2 virages. 3e course. — Embarcations, bordant deux avirons en pointe avec barreur (seniors), parcours 1200 mètres, 2 virages. 4e course. — Pénisaires, parcours 1200 mètres, 2 virages. 5e course. — Embarcations, bordant 4 avirons en pointe avec barreur (Juniors), parcours 2,400 mètres, 4 virages. 6e course. — Embarcations, bordant 2 avirons en couple (seniors), parcours 1,200 mètres, 2 virages. 7e course. — Embarcations, bordant 4 avirons en pointe avec barreur (seniors), parcours 2,400 mètres, 4 virages. Un bureau de pari mutuels sera installé sur la rive gauche du Blanc-Seau, pendant la durée des régates. Concert par l'Harmonie du Blanc-Seau, tribunes réservées, côté Nouveau, 3 fr., enceintes réservées, côté Blanc-Seau, 1 fr.

CHRONIQUE LOCALE ROUBAIX

Aux gens qu'on ne nomme pas ! Le Journal de Roubaix a reçu les récriminations de M. Delattre du Courrier de Fournies. Le Journal de Roubaix ne se pardonne jamais de l'avoir coulé. Là-bas, au point de vue politique, il exulte sur son ancienne rengaine, à laquelle il était rendu comme il convenait en temps et heure ; cela ne me touche pas. M. Delattre sait très bien que, l'un et l'autre, nous avons été jugés par le suffrage universel et que, malgré ses calomnies, j'ai pu obtenir par moi-même 852 voix aux élections municipales de 1892 alors que lui, qui est du pays, n'a obtenu que 239 voix. Qu'il publie et republie ce qu'il appelle si justement « mes comptes fantastiques » cela n'a pas le don de m'épouvaner. Il peut même ajouter aux 700 francs qu'il m'aurait fallu pour mes plumes, s'il y en avait eu, 1400 francs pour mes cure-dents, 2000 francs pour mes parties fines et voitures, alors seulement il approchera de la vérité. Il pourrait encore me rendre service en annonçant à la France socialiste que je suis d'accord avec un architecte en renom pour me faire construire boulevard de Paris une demeure princière. Tout cela produit de la suer des ouvriers-poges et des tonnes de bière qui se sont changées pour moi en tonneaux d'or. Allez-y, braves gens du temps des assignats, je ne m'en plaindrai pas. V. RENARD.

LES GRÈVES Au tissage Deledalle

Il semble qu'un vent de grève s'est abattu sur Roubaix. Hier, une nouvelle grève s'est encore déclarée à l'établissement de tissage Achille Deledalle, rue de Lorraine. Les 60 ouvriers tissiers de cette maison qui travaillent sur les métiers Jacquard ne sont pas rentrés à l'atelier hier matin. Ne pouvant parvenir à gagner leur journée, ils avaient, vendredi après midi, vers trois heures, décliné leurs métiers et demandé à parler au patron pour obtenir une augmentation tout à fait insuffisante. La grève a donc été déclarée. Hier matin, une délégation s'est présentée à l'atelier mais M. Deledalle n'a pas voulu faire d'autre concession. Chez Victor Cattelain. — Fin de la grève. La grève est terminée dans cet établissement où un grand nombre de grévistes n'ont pas repris leur travail. Voici du reste la lettre que ceux-ci nous envoient : « La grève du tissage Cattelain est terminée. Les grévistes qui restaient se sont réunis vendredi dernier au local « La Paix » au nombre de 38 et ont décidé d'y mettre fin en allant tous chercher leurs livrets. Quinze ouvriers se sont présentés le même jour à l'établissement et les vingt-cinq autres sont allés aujourd'hui samedi dans l'après-midi, demander leurs livrets et leurs complices. M. Cattelain n'ayant pas voulu payer nos coupons, nous avons décidé de le traduire devant le Conseil des Prud'hommes. Si le dernier mot de la grève est resté à notre patron exploitateur c'est on doit le dire, parce que, parini nous, il y a cinq traitres qui, mercredi dernier, sont allés reprendre leur travail aux anciennes conditions et ont ainsi jeté le découragement et la désunion dans nos rangs. Nous croyons devoir donner leurs noms pour qu'ils puissent passer à la postérité : Ce sont Charles Demeyer, Gustave Rooms, le petit Consort, Louis Drouleigne et Louis Playez. Nous laissons aux travailleurs le soin de juger la conduite de ces individus. Quoique la grève soit terminée nous tenons à déclarer à tous les tissiers nous appartenant que nous n'avons jamais gagné les salaires que nous nous sommes fait connaître au public comme étant les nôtres. Nos métiers sont encore inoccupés et nous comptons sur la solidarité et sur le respect que les travailleurs se doivent pour qu'ils n'aillent pas se faire embaucher à l'usine que nous avons quittée et où ils ne gagneraient que des salaires de famine. Les anciens ouvriers de chez Cattelain. UNE RÉPONSE À M. G. Vasseur, architecte à Croix. Puisque vous tenez à votre réputation d'honnête homme, je vous prie de rendre publique, par la voie de la presse — avant que je daigne répondre à votre lettre du 21 courant — l'affaire à propos de laquelle je me suis rendu chez vous le 29 avril 1895, rue Kléber à Croix, ainsi que le résultat de ma dénonciation. Recevez, etc. Trannoy, Adjoint au Maire.

UN HOMME BRÛLÉ PAR LE PÉTROLE

Un très grave accident causé par le pétrole est survenu dans la nuit de vendredi au samedi. Un ouvrier débiteur, Richard Dupire, âgé de 20 ans, employé comme domestique à la ferme Montignies, installée à l'occasion de la démolition du Coq-Français, à l'angle des rues du Tilleul et de Maubeuge, en voulant verser une heure du matin, enlever le lanpo la ravens, sur lui.

Le feu s'est immédiatement communiqué aux vêtements. M. Dupire fut grièvement brûlé. Les agents de patrouille qui passaient s'arrêtèrent pour lui porter secours. M. Nyon, médecin, qui vint aussitôt donner des soins au malheureux. Le praticien a jugé son état très grave et l'a fait admettre d'urgence à l'hôpital. Hier soir, vers six heures, nous avons été prendre des nouvelles de son état. On ne peut encore se prononcer. Un accident mortel Hier matin, vers huit heures un quart, un ouvrier sonneur, Joseph Godelin, âgé de 53 ans, demeurant rue Meyerber, est tombé Guyot, était occupé, pour le compte de M. Videlaire, entrepreneur, rue Chanzy, au forage d'un puit, dans la cour de la filature Lefebvre et Bastin, boulevard d'Italie. Godelin se trouvait monté sur un échafaudage à 12 mètres de hauteur, prenant les mesures nécessaires pour ledit puit, quand, tout à coup, il tomba sur le sol. Quand on releva le malheureux ouvrier il était mort. Comment l'accident s'est-il produit ? On ne saurait le dire, étant donné que l'ouvrier se trouvait seul sur l'échafaudage. At-il fait un faux mouvement en voulant se retourner. A-t-il perdu l'équilibre ? Ces questions sont impossibles à résoudre. L'échafaudage semble être en bon état au point de vue de la construction. Joseph Godelin est veuf et père de deux enfants, dont une fille, mariée, M. Villon, commissaire de police, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident à fait transporter le cadavre à la morgue de l'hôpital, après les constatations légales. Accident. — Samedi, vers 4 heures du soir, des enfants s'amusaient rue du Tilleul près de la rue de Bavals. L'un d'eux, Georges Prouvost, âgé de 10 ans, fils de M. Pierre Prouvost, piqueur chez M. Sotteville, rue de Valenciennes, à Gambetta, ne vit pas la voiture de M. Emile Dubois, boulanger rue du Tilleul, qui arrivait de la rue de Lannoy ; la roue l'atteignit au front, il perdit l'équilibre. Le conducteur voulut arrêter son cheval, mais il était lancé et la roue passa sur la partie supérieure de la cuisse de l'enfant. Un passant, M. Vanderaes, peintre, ramassa l'enfant et le transporta chez ses parents. On manda à la hâte M. Noyon qui donna les premiers soins au blessé. Les blessures sont peu graves et à moins de complications imprévues, on espère que Georges Prouvost en sera quitte pour quelques jours de repos. Faute de vieillesse. — Une vieille, ménagère de 84 ans, Virginie Delacroix, demeurant rue Jacquart, cour Mazurel, est tombée si malheureusement dans la journée d'hier qu'elle s'est fracturée le bras droit et fait des contusions multiples sur le corps. Elle a été admise à l'hôpital. Obèques du citoyen Victor Poulain. — C'est aujourd'hui à 3 heures 1/2 qu'auront lieu les funérailles civiles du citoyen Victor Poulain, conseiller municipal. Il est certain que ce sera une imposante manifestation, portée de nombreuses couronnes seront portées au cimetière. L'assemblée à la maison mortuaire rue d'Italie. Conseil de révision. — Les jeunes gens appartenant des classes 1892 et 1893 et ceux de la classe 1894 du canton de Roubaix-Est (Croix et Wasquehal compris) seront examinés par le Conseil de révision dans sa séance du lundi 27 mai courant. Les opérations commenceront à 8 h. 1/2 précises du matin, à la Mairie. Revue d'appel. — A 10 heures 1/2, à l'issue des opérations, il y aura, sur la Grande Place de Roubaix, une revue d'appel des territoriaux de la classe 1874 des 3 cantons de Roubaix. Conseil des prud'hommes. — Roulement de quinzaine du 21 mai, au 4 juin 1895. Textiles : César Leman, ouvrier ; Alexandre Cateaux, patron 3e et 4e catégories. Métallurgie et Bâtiments : Clodomir Denonne, ouvrier ; Léon Dupire, patron. Descente de Parquet. — Hier matin, au train de 10 h. 28, est descendu en gare de Roubaix, MM. Deledalle, juge d'instruction et Duparcq, greffier, représentant le parquet de Lille. Ces messieurs se sont rendus directement rue de la Balance où ils auraient instruit une affaire de vol et de fraude. Ils sont retournés à Lille par le train de 11 h. 58. Concert. — La fanfare La Paix devant assister à l'enterrement du citoyen Victor Poulain, conseiller municipal, c'est la fanfare des Trompettes et la chorale Les Enfants du Nord qui exécuteront à sa place au kiosque du Parc Barbière. Voici le programme : 1re partie. 1. Allegro militaire (X). — 2. Le Lac des Fées, ouverture (Anber). — 3. Guirlande mélodique (Klein). — 4. La Nympe, valse (Langlais). — 5. Faust, fantaisie (Gounod). — 6. Polka pour piston (X). 2e partie. — Fantaisie de concours, Devailly. Polka, soliste, Arthur Hellin. Concert. — Parc de Barbière. — Concert du 26 mai par la fanfare « La Paix ». 1. Allegro militaire (X). — 2. Le Lac des Fées, ouverture (Anber). — 3. Guirlande mélodique (Klein). — 4. La Nympe, valse (Langlais). — 5. Faust, fantaisie (Gounod). — 6. Polka pour piston (X).

MOUVEMENT OUVRIER

Convocations Parti Ouvrier. Section Roubaix-Blanc-Seau. — Dimanche 26 mai 1895, à dix heures très précises du matin, assemblée générale de tous les groupes au local de la coopérative « La Paix ». Ordre du jour : 1. Prochaines élections cantonales ; 2. Obèques civiles du citoyen Victor Poulain, conseiller municipal. — Groupe « La Jeunesse révolutionnaire » chez Joseph Delétré, conseiller municipal, rue Decrême, dimanche 26 mai, à 7 h. du soir. Concert-conférence avec le concours assuré du citoyen H. Ghesquière, rédacteur au « Réveil du Nord ». — Groupe de « l'Entrepoint », chez J.-B. Wilfort, Grande-Rue, réunion le dimanche 26 mai 1895. COMMUNICATIONS Les groupes socialistes du quartier de l'Époule, sont invités à se réunir le dimanche 26 mai à 2 heures 42 précises, chez le citoyen J.-B. Santier, rue de Wasquehal, 46, pour de là se rendre en corps aux obèques du citoyen Poulain. — Le groupe socialiste « Karl Marx » a, dans la séance du 25 mai, adopté l'urnarimité de ses membres, la proposition suivante : Les membres du groupe socialiste Karl Marx décident que dorénavant ils ne fréquentent plus les établissements où autres établissements publics qui, malgré leurs observations répétées se refusent à prendre le journal du Parti ouvrier l'Égalité. Le Secrétaire, Albert Lehmann. Le groupe les Continuateurs de 93 a décidé que dorénavant ses réunions auront lieu tous les 2 et 4e lundi du mois, en son

TOURCOING BATAILLE DE CURÉS

Je me trouvais hier, après-midi dans le petit estaminet tenu par le citoyen Delphin Dumortier, rue St-Jacques. Nous venions de passer en revue tous les votes réactionnaires de M. Dron, et nous cautions de choses et d'autres. — Vous mandez, un ami qui entrain, que je vous conte une histoire ? — Volontiers, répondez-je. — Cette histoire est curieuse. Les deux auteurs — ou acteurs — sont le curé du Sacré-Cœur, et le doyen de St-Christophe. Le doyen de Saint-Christophe se trouvait ce matin sur la place Charles Roussel, examinant les démolitions de son clocher. Tout à coup, un prêtre lui frappa sur l'épaule. C'était le curé du Sacré-Cœur. Le doyen se retourna : — Bonjour, cher ami. — Bonjour, répondit l'autre. Et tous deux, ôtant leur chapeau, se saluèrent respectueusement. — Je suis très enchanté de vous voir continuer le doyen de Saint-Christophe. — Pourquoi donc, interrompit notre curé ? — Mais je voudrais voir résoudre une grave question. Venez donc plus avant sur la place, nous discuterons plus à l'aise, loin des curieux qui nous entourent. Et tous deux, bras dessus, bras dessous, se dirigèrent plus avant sur la place, dans la direction de la rue des Anges. — Dites-moi, mon cher, reprit le doyen, quand tous deux se furent arrêtés, dites-moi un peu si notre père Adam avait un nombril ? Le curé du Sacré-Cœur, tout interloqué par une semblable demande leva les yeux, puis les baissa aussitôt. Le rouge de la timidité avait couvert son front. — Le doyen reprit : — Dieu ne peut rien faire d'inutile. Or, vous me comprenez, le nombril d'Adam était inutile puisqu'il n'était pas né d'une femme ; donc, il n'en possédait pas... — Fardon, répliqua le timide curé, Dieu ne peut rien faire d'inutile. Or, vous me comprenez d'incomplet. Or, vous ne possédez pas de nombril, il eût été inutile, donc, il en possédait un. — Ces dernières paroles frappèrent sur les nerfs du doyen. — Vous vous trompez, s'exclama-t-il avec colère, Adam n'avait pas de nombril. — Fardon, encore une fois, reprit avec non moins de colère, le curé, je ne vous permettrai pas de douter de l'œuvre et de la volonté de Dieu. Adam possédait un nombril. Je le répète, Dieu ne fait rien d'inutile. — Et moi, je répète que Dieu ne fait rien d'inutile. — Et moi, je persiste à dire que vous êtes dans l'erreur..

local, chez le citoyen Aimé Morel, rue de Bouvines, 57, estamié du « Barbi-Roubaix ». Nota. — Adresser les avis, convocations et communications intéressant le mouvement ouvrier au citoyen E. BLANCHET, aux bureaux de l'Égalité. Croix. — Conseil de révision. — Le maire de Croix a l'honneur de rappeler : 1° Que le conseil de révision pour les conscrits de la classe 1894 aura lieu à la mairie de Roubaix, lundi prochain 27 mai, à 8 h. 3/4 du matin. 2° Que le classement des chevaux, juments, mulets et mules, aura lieu sur la place de Croix, le mardi 28 mai à 7 heures précises du matin. 3° Que les déclarations pour la culture du lin et du chanvre doivent être faites à la mairie avant le 1er juin prochain. Objets perdus. — Deux porte-cigares ont été trouvés au Labyrinthe dans la journée de jeudi par les enfants de Mme Schiott. Ceux-ci déposèrent ces objets entre les mains du commissaire où le propriétaire peut aller les réclamer. Lannoy. — Extradition. — La gendarmerie de Lannoy est allée cueillir à la gare de Baisieux, les nommés Pigot Antoine et Besson Anna, femme Pigot, réclamés tous deux par le parquet de Mauriac au gouvernement belge. Les sus nommés sont prévenus de faux et banqueroute frauduleuse. Lys-lez-Lannoy. — Concerts et spectacles. — Dimanche 26 juin (jour de la Pentecôte), chez Casimir Liénard, estamié du « Printemps », rue du Bois, aura lieu un grand concert donné par un groupe d'artistes distingués, avec le bienveillant concours d'une section symphonique. A l'issue du concert, grand bal. Le prix d'entrée est fixé à 30 centimes par personne. On peut se procurer des cartes dès à présent aux Lys suivants : chez Julien Lallard, cabaretier à Hem ; Challeu Henri, estamié du Pigeon Voyaheur, rue du Rempart ; à Lannoy ; Sergent Achille, cabaretier à Lannoy ; Labitte Henri, cabaretier près la Place de Lys, et chez Casimir Liénard, estamié du « Printemps », rue du Bois, à Lys. Wasquehal. — Une bonne capture. — Sur la délivrance d'un mandat d'arrêt, les gendarmes-champêtres Solosse et Wanin aidés des gardes Delmaire et Roussel de Marquembourg, ont mis en état d'arrestation un ouvrier briquetier du nom de Adolphe Galle, 26 ans, sujet belge, expulsé il y a 3 mois et inculpé de complicité dans la tentative d'assassinat sur la personne du garde forestier de Bondues. Il a été conduit enchaîné à la prison de Marquembourg, pour être mis ensuite à la disposition de M. le Procureur de la République. Mouscron (Belgique). — Remise d'une médaille. — La société chorale de Mouscron, sous la direction de son zélé chef, M. Callens, a fait sa première sortie pour aller recevoir sa médaille des mains de son président M. L. Dujardin. C'est devant une nombreuse assistance que cette palanque s'est fait entendre devant l'habitation de son président, qui après cette abasé, dans une charmante allocution a remercié ses amis et les a assurés de son dévouement. M. Camille Stockman, donnera une forte récompense à celui qui lui fera connaître le ou les voleurs de ses coqs. — Dimanche 26 mai, concours de billard-labyrinthe chez Florimond Debruyne, place de la Station. Accident de voiture. — Hier après-midi, le nommé Ferdinand Pliers, boucher à Reckem, traversait la place de Mouscron en voiture, lorsque l'essieu de celle-ci se brisa. Le cheval s'abattit et M. Pliers fut projeté violemment sur la chaussée, heureusement tout s'est borné à des dégâts matériels.

UN MIRACLE

à la Marlière. Réjouissez-vous, pèlerins et pèlerinnes ! Entendez des chants de victoire, messieurs les rédacteurs de la Croix du Nord ! Un miracle vient d'être accompli par Notre Dame de la Marlière. Voici comment, bonnes gens qui avez hâte de savoir : Le fait suivant s'est passé vendredi à 5 heures du soir. Le curé de la Marlière, M. L. B. avait foule dans la chapelle de la Marlière. Les curieux, nombreux, accouraient, autour de l'Eglise. Quelques malavisés faisaient courir le bruit qu'un miracle venait de s'accomplir. On parlait d'un homme à qui la vierge avait remis les deux jambes. Le fait est que l'homme en question était passé. La chapelle retentissait des sanglots que faisait entendre une petite fille. Quelques instants auparavant elle était sortie. Se rappelant qu'elle avait laissé le manteau de sa sœur près de l'autel, elle revint sur ses pas. Mais, ô surprise, le manteau n'était plus là ! Il avait disparu ! De quel côté les bandes l'avaient-elles versées par la petite fille et l'étonnement et les yeux grands ouverts du public. Certains se demandaient si la vierge perchée sur le haut de l'église n'avait pas volé le manteau pour se couvrir l'hiver prochain ou bien si elle ne protégeait pas les voleurs. En fait de miracle, celui-là peut compter. A quand le suivant ? Les rentes des travailleurs. — Un petit aide-couvreur, Pierre Desreumaux, âgé de 15 ans, demeurant à La Marlière, vient d'être victime d'un cruel accident. Le petit Pierre n'avait heureusement qu'une entorse au poignet droit. Le docteur Bourgeois a donné les soins. On ne peut se prononcer sur la durée de l'incapacité de travail. On peut simplement l'évaluer à plusieurs semaines. Jeux de hasard. — Une contravention a été dressée à la charge du nommé Henri Duette, tisserand, demeurant rue Messian, maisons Parmentier. On lui reproche certains jeux de hasard, pratiqués dans un voie publique (rue Lerouge), le 23 mai dernier. Bris de clôture. — La police a mis en état d'arrestation pour bris de clôture hier 25 mai, le nommé Vermaesen Alfred, maçon de maçon, domicilié rue Delhaye. Violence et ivresse. — Pour ivresse et pour avoir exercé quelques violences légères, Jauda Seraphin, manelier, rue du Chêne, Houplines, s'est vu dresser procès-verbal. Convoi d'expulés. — La gendarmerie de Tourcoing a remis entre les mains de la gendarmerie belge, un convoi de 12 expulsés. Notons, en passant, que l'un d'eux, du nom de Jean Deroy, a joué un bon tour aux gendarmes. Débarassé de ses menottes, il passa aussitôt par dessus la limite et se sauva à toutes jambes dans la direction de Roubaix. On l'a laissé courir. En voilà un qui ne reverra pas, cette fois encore, son pays. Convocations Le groupe le « Droit social » se réunira aujourd'hui à six heures chez Volt Cateau cabaretier à la Malsence. Boute de jambons. — Boulage de jambons aujourd'hui dimanche, chez Louis Carrelle, cabaretier, rue de Paris, à l'enseigne du champ de mort ! Leers-Franc. — Réunion publique. — Dès sa première réunion, le groupe « l'Égalité » de Leers, s'est constitué et compte déjà une vingtaine de membres ;

il a pris plusieurs résolutions importantes notamment d'organiser pour le dimanche 26 mai, à 4 heures du soir une réunion publique et contradictoire et d'adhérer à la section Lannoyenne du Parti ouvrier. Le groupe s'est aussitôt enquis d'une salle et après des pourparlers avec le président de la société coopérative, avait obtenu de lui la promesse formelle que l'ancienne salle du gymnase était à sa disposition. Mais cela n'a pas fait l'affaire des gros bonnets de la commune qui aussitôt se sont mis en campagne pour empêcher la réunion de se faire, et ma foi, ont réussi en faisant revenir le président sur la parole donnée. Nos bons réactifs avaient compté sans leur hôte — c'est-à-dire sans le parti ouvrier — et au moment même où ils pouvaient croire, une fois de plus, avoir vaincu l'hydro socialiste, une autre salle était mise à notre disposition. La réunion publique et contradictoire, organisée par le groupe l'Égalité Social aura lieu le dimanche 26 mai, à 4 h. du soir, chez Crommelinck, estamié du Triec de Leers avec le concours du citoyen Decock Charles, rédacteur à l'Égalité de Roubaix-Tourcoing.

CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Le Conseil des prudhommes de notre ville est unique dans son genre ; il est, comme le naufrage, entièrement livré à ses propres forces. Et ses propres forces sont, au delà de l'évidence, très faibles. Ni la municipalité, occupée, du reste, à donner son appui aux processions religieuses, ni la préfecture, occupée à torde le cou aux réformes proposées par les conseillers socialistes de Roubaix, ni le gouvernement, occupé à forger des lois contre ces bandits de socialistes, ne jettent les yeux sur le conseil de prudhommes de Tourcoing, pour savoir dans quelle condition il fonctionne. Nos conseillers prud'hommes auraient bien besoin, certes, d'un peu d'appui. Tous se plaignent du rôle qu'ils ont à jouer. Cela peut paraître étrange et cependant je n'exagère pas le moins du monde. Quant aux conseillers prud'hommes sont nommés, et qu'ils entrent, pour la première fois, en séance, ils n'ont à leur disposition, aucun texte de loi qui puisse les éclairer, aucun règlement qui puisse les diriger. Ils ne peuvent juger que selon leur conscience, ce qui est beaucoup, mais en certains cas, on a besoin de s'appuyer sur des preuves que peuvent seuls fournir les lois et les coutumes. C'est précisément ce qu'ils n'ont pas et ce qu'ils réclament. Fera-t-on droit à leur demande. Les autorités compétentes reconnaîtront-elles la nécessité de donner à des hommes nommés pour rendre des arrêts, les moyens de se renseigner, d'étudier les questions qui leur sont soumises. Nous ne le croyons pas, mais avant de nous prononcer une nouvelle fois sur ce mauvais vouloir, nous attendons encore un peu. Charles VÉREQUE.

LES EXPLOITÉS DE LA VILLE Les Terrassiers

On se rappelle que la municipalité, pour payer au chômage qui a sévi et qui sévit encore dans notre ville, a voté un crédit de cinq mille francs pour faire démolir un bastion derrière l'abattoir. A ces travaux, une quarantaine de sans-travail furent occupés comme terrassiers. Mais depuis que ces travaux sont ouverts, c'est par centaines que se comptent les ouvriers qui ont été employés sur ces chantiers mais qui n'ont pu rester parce qu'ils avaient un travail de galdriers à faire pour un salaire de famine. Cette affirmation n'est pas exagérée, elle est confirmée par l'enquête que nous avons faite. Ces terrassiers qui sont, pour la plupart, des ouvriers d'usines et de fabriques, étant payés à tant par mètre cube, ne parviennent pas, malgré la peine qu'ils se donnent, après un travail fatigant et pénible de 11 heures par jour, à gagner plus de 42 sous. Pour être bon terrassier, il faut piocher ou remuer quelque chose comme 16 mètres cubes de terre. Celle-ci, de quel elle est piochée, est entassée à deux reprises et jetée à une distance longueur et hauteur comprises de neuf mètres. Les ouvriers qui veulent gagner ce gros salaire de 2 fr. 19 centimes sur une journée de travail n'ont pas le temps de lever la tête et respirer, il se produit de nombreuses réclamations et toujours les erreurs reconnues profitent aux ouvriers réclamants. Seulement, si les ouvriers se hasardaient à réclamer une deuxième fois, on leur répondrait : « Vous savez, si vous n'êtes pas content, allez-vous en ! » Depuis lundi, plus de trente ouvriers ont quitté les chantiers, tant ils sont surmenés et exploités. Mardi à dix heures du matin, des ouvriers quittèrent le travail pour aller présenter leurs réclamations à M. Mongy, directeur des travaux municipaux qui leur répondit : « Je connais votre pénible situation, mais adressez-moi une lettre que j'appuierai et remettrai à M. le Maire. » M. Mongy essaya ensuite d'expliquer aux ouvriers que ce travail ne durera pas longtemps et que si la municipalité avait décidé des travaux municipaux derrière l'abattoir, c'était en quelque sorte une amorce que la ville faisait au sans-travail. Un ouvrier lui répondit : « Oui, c'est une amorce faite pour prolonger notre agonie ! » Ce qu'ils réclament surtout, les ouvriers terrassiers, c'est la modification du tarif, ou le salaire à la journée. Nous expliquerons dans un prochain numéro jusqu'à quel point la ville exploite ces malheureux terrassiers en publiant des chiffres de salaires que nous avons relevés sur des bulletins de paie. Nous devons déclarer que, l'autre jour,

nous considérons les balayeurs comme les ouvriers de la ville les plus exploités ; nous sommes forcés de reconnaître que les ouvriers terrassiers le sont plus encore. H. G. MORT DE LA RAGE Nous avons annoncé hier, que M. La-croix, de Calais, mordu par un chien enragé, était venu se faire soigner à l'Institut Pasteur de Lille. Nous avons appris depuis que M. La-croix était mort. Rappelons à propos de ce douloureux évènement, que M. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur, traite en ce moment une dizaine de personnes, qui toutes ont été mordues par des chiens atteints d'hydrophobie. Grâce au virus antirabique, et à des soins continus, le docteur Calmette espère guérir tous ses malades. Ecrasé par un Camion Hier, vers huit heures du soir, M. Victor Naessens, 31 ans, ouvrier frappeur, demeurant rue du Marchal-Mortier, 2, passant rue de Bouvines, voulut monter à la marche sur un camion. Il perdit l'équilibre et tomba sous les roues du camion qui lui écrasèrent sur la tête. Relevé aussitôt, il reçut les soins du docteur Bécourt qui déclara que le blessé ne craint pas de contusions graves. On portait toutefois des lésions internes. Le blessé a été reconduit à son domicile. L'ACCIDENT DE LA PORTE DE DOUAI Nous avons les premiers annoncé hier, que le garde-barrière du passage à niveau de la porte de Douai, Mme Elise Dalle, âgée de 40 ans, avait été tamponnée. Cependant ce n'est pas en sauvant la vie à un propre fils, que le pauvre camion a été blessée. Elle s'était dévouée pour un enfant inconnu ce qui d'ailleurs augmente encore son mérite. Son état aujourd'hui est assez satisfaisant. Arrestation d'un voleur. — La police a arrêté hier, en vertu d'un mandat d'extradition délivré par le parquet belge, un nommé Léon Vankackenbergh, 37 ans, peintre, demeurant rue de Juliers, 130. Cet individu est inculpé de vols qualifiés. Ecole pratique d'agriculture de Wagnonville, près Douai. — Les examens d'admission auront lieu le lundi 12 août, à neuf heures du matin, à la sous-préfecture de Douai. Les candidats doivent avoir 13 ans au moins et 18 ans au plus dans l'année de l'admission. Le prix de la pension est de 450 fr. par an. Des bourses, pouvant être fractionnées, seront accordées au nom de l'Etat et du département. Les demandes de bourses devront être adressées au directeur avant le 15 juillet et les demandes simples avant le 1er août. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au directeur. Jeu de balle sur le boulevard des Ecoles, dimanche 26 mai 1895, à trois heures et demie, lutte entre Charlier (Beauregard) et Lille (Bottin). Lundi 27 mai, à trois heures et demie, grande lutte entre Jeunont (Ruetic), Moss (A. Haquier). Dimanche 28 mai, à trois heures et demie, lutte extraordinaire entre Anzin (Napoleon), Wasmes (Druart-Ravez). Ces trois luttes se joueront en 13 jeux. CÈVRE DES CANTINES SCOLAIRES DE ST-SAUVEUR ET ST-MARIE. — L'exposition des lots commençant dans le hall de l'École du Nord le vendredi 31 courant, le comité adresse un pressant appel aux personnes généreuses pour envoyer leur lot le plus tôt possible. Les grandes calamités Dieu vous garde de voir l'état des moissons ! Et l'automne sans fruits suspendus ! Mieux vaut un peu de pluie que pas de pluie ! La maison sans enfant, la cage sans oiseau, Et le monde privé du Savon du Congo ! Mère Optima au parfumeur Victor Vaissier.

ÉTAT-CIVIL

Roubaix. — Naissances du 25 mai. — Louis Trenteseaux, rue de Cochem, maison Wateau. — Blanche Verbrugge, Hôtel-Dieu. — Angèle Masson, Hôtel-Dieu. — Décedés du 25 mai. — Louise Declercq, 9 jours, rue Thiele, 22. — Odile Dubois, 54 ans, rue Inkermand, 2. — Gustave Vandenberghe, 4 ans, Hôtel-Dieu. — Amédée Demunier, 4 ans, rue des Longues-Haies, 247. — Fernand Thellier, 1 an 1/2, Hôtel-Dieu. — Marie Bryon, 25 ans, rue de la Rodolite, 72. — Joseph Gouleris, 54 ans, boulevard d'Armentières, chez Ledoyen. Tourcoing. — Naissances du 25 mai. — Deltonbe Henri, boulevard du Gimbois. — J.-B. Gigon, rue Nationale. — Angèle Detrain, rue du Calvaire. Décedés du 25 mai. — Jean-Baptiste Patte, 7 mois, rue Pré de la Baillie. — Jules Dubuy, 1 mois, chemin des Carliers. — Louis Dubuy, 3 ans, chemin des Carliers. — Fidèle Lroge, 6 mois, rue des Nonnes. Mariages du 25 mai. — Charles Roussard et Henriette Sobrouck. — Auguste Boun et Léonie Lavers. — Louis Defandré et Clémence Priette. — Carlos Verbeck et Amélie Poronque. — Camille Payelle et Pauline Bouche. — Carlos Desrouseaux et Florentine Verbeselle. — Téléphore Verbecker et Marie Verbecker. — Fernand Dubuchy et Marie Montagne. — Eugène Verbrugge et Marie Delbrugge. — Paul Dolonco et Marie Merlier. Le Gérant, Charles CAPY Lille, imprimerie de l'Égalité, 38, rue de Fives, 28.

avez-vous des renseignements, chez le sang-victé des Roubaix, ébéniers, ciseleurs, le sang-victé faites usage de la Sibane dépuratoire résolvative pré-garde par J. BARBIER, architecte de 1re classe 83, rue de Bois, 14, Roubaix, à franc 100 pour six jours. Si vous avez de l'inflammation, de la constipation opiniâtre, démolissez les crânes de sang-victé, préparation beaucoup plus active et plus douce que les grains de lin habituellement employés, à fr. 25 la boîte. S'adresser de l'adresse : 11, rue du Bois. Seule maison autorisée, à vendre la Sibane Pina résolvative du docteur Gab, contre les maladies aiguës et chroniques.